



à compléter par la chancellerie

NUMÉRO : Q24.004

TH 688909

DÉPOSÉE LE : 29.04.2024

ATTRIBUTION À : PARASCOLAIRE

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU :
29.04.2024

Lieu et date : Chézard-Saint-Martin, le 29 avril 2024

Au nom du ou des groupe/s : Groupe VVL

Auteur ou premier signataire : Clarence Chollet

Autres signataires (prénoms, noms) : Texte

Question

Parascolaire à Dombresson : quelle est la situation?

Texte :

Notre Conseil général a reçu, au même titre que le Conseil communal, un courrier daté du 22 avril concernant la situation parascolaire dans le village de Dombresson. Le Conseil communal peut-il nous renseigner sur la situation dans ce village ? La répartition des places est-elle uniquement de compétence de la structure privée les P'tits Flocons ? Le Conseil communal peut-il nous informer sur l'état de la liste d'attente dans ce village ?

Nous profitons de cette question pour demander également au Conseil communal un petit état des lieux de la situation parascolaire dans les autres villages. Les chiffres présentés dans le tableau figurant dans le rapport du Conseil communal du 27 novembre sont-ils toujours d'actualité pour la rentrée 2024-2025 ?

La question :

- la question doit être courte, la réponse le sera également. Si le sujet traité soulève plusieurs questions, un autre outil parlementaire est à utiliser (interpellation, motion, etc.) ;
- est déposée par écrit à la chancellerie **au plus tard le jour de la séance à midi.**



Parascolaire à Dombresson : quelle est la situation?

Rentrée scolaire 2023-2024 état au 30.10.2023							
Lieu	Projection effectifs scolaires 1-8h	Nombre de places nécessaires à 20%	Nb de places de jours	Nb de places de tables de midi	Nb de places parascolaires AFJ	Nb de places totales offertes	Pourcentage de places d'accueils selon LAE
Les Geneveys-sur-Coffrane/Coffrane	320	64.00	69.00	14.00	15.00	98.00	30.63%
Montmollin	62	12.40	15.00	-	3.83	18.83	30.37%
Fontaines/Boudevilliers	186	37.20	38.00	8.00	-	46.00	24.73%
Fontainemelon	130	26.00	18.00	4.00	-	22.00	16.92%
Les Hauts-Geneveys	62	12.40	13.00	2.00	2.75	17.75	28.63%
Cernier	198	39.60	44.00	8.00	5.42	57.42	29.00%
Chézard-Saint-Martin	156	31.20	33.00	14.00	-	47.00	30.13%
Vilars/Savagnier	196	39.20	36.00	12.00	11.05	59.05	30.13%
Le Pâquier	24	4.80	-	-	-	-	0.00%
Dombresson/Villiers	193	38.60	40.00	-	7.76	47.76	24.75%
Places AFJ Val-de-Ruz dans divers villages	0	-	-	-	10.00	10.00	
Total	1527	305.40	306.00	62.00	55.81	423.81	27.75%